limite de zone

A nom de zone

tracé indicatif d'accès automobile à la zone à créer

RD 794 localisation et numéro de classification d'un site archéologique

marges de recul à partir de l'axe de la voie: L111,1,4 ;
100m : RN 137
75 m : RD 794

bâti pouvant changer de destination en zone A

bâti en zone NH et NHc, à proximité d'une exploitation agricole et pouvant faie l'objet d'un changement de destination.

Espace boisé classé (EBC)

Haies protégées au titre de l'article L123.1-7 du Code de l'Urbanisme

Zones humides

Zones humides avec des mesures compensatoires

zone de bruit : RN 137 :250m

1 emplacement réservé et numéro de l'emplacement

tracé indicatif de liaison piétonne à créer

zone non aéficandi

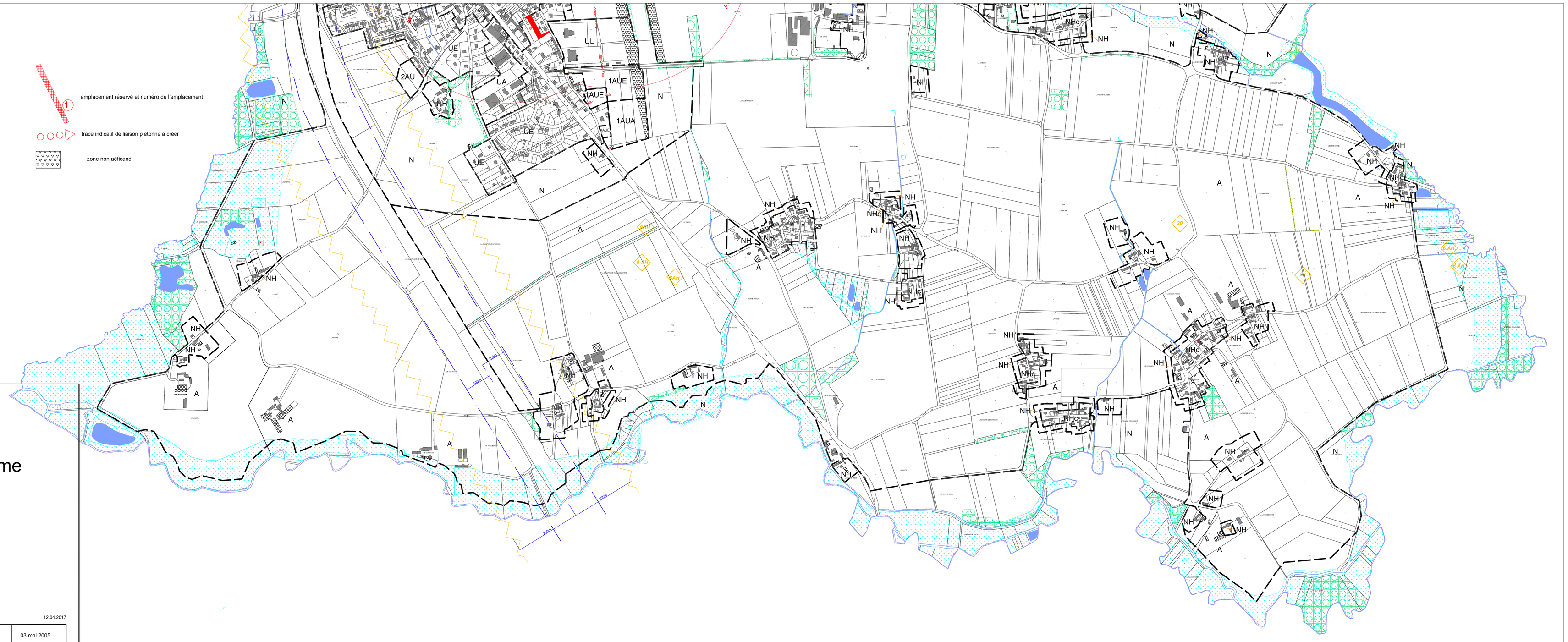

5c

Plan Local d'Urbanisme de Pleugueneuc

secteur sud

12.04.2017

Prigent & Associés — Architecte Urbaniste — atelier du CANAL

Arrêté le :		03 mai 2005
Publié le :		
Approuvé le :		06.03.2006

	MODIFICATIONS	Date
	Modification et révisions simplifiées approuvées le	11.07.2011
	Modification approuvée le	06.11.2014
	Modification approuvée le	04.05.2017
Echelle : 1/5000 è		

Emplacements réservés

1	Aménagement d'un chemin piétons et accès véhicules	179m²	commune
2	Aménagement de voirie	25 m²	commune
3	équipement	6306m²	commune